

Velet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R М



1 4 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone der freuxelles

N° d'entreprise: 0716.937.094

Dénomination

(en entier): ELP COMPANY

Forme juridique: SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE.

Siège: 39, Rue de Pavie -1000- BRUXELLES.

Objet de l'acte: 1- DEMISSION DU GERANT / 2- CESSION DES PARTS.

Le : 28/05/2019, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL ELP COMPANY, au siège social : Rue de Pavie 39 à 1000 - Bruxelles.

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

ORDRE DU JOUR : 1- DEMISSION DU GERANT.

2- CESSION DES PARTS.

L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité les points suivants :

- 1- Monsieur : YOWA LIKUSA BATANU ANTONY, démissionne de son poste de gérant et donné décharge à son mandat, qui accepte avec effet immédiat
- 2- Monsieur : YOWA LIKUSA BATANU ANTONY, cède la totalité de ses parts. soit (150) parts A Monsieur : LAROCK GAUTHIER, qui accepte avec effet immédiat

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procèsverbal.

Après cette cession des parts :

Monsieur : LAROCK GAUTHIER, devient détenteur de 300 parts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du présent procèsverbal.

> **GERANT** LAROCK GAUTHIER

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature